

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 44660 B1** (51) Cl. internationale : **A61P 27/16; A61K 31/538**

(43) Date de publication :  
**29.03.2024**

---

(21) N° Dépôt :  
**44660**

(22) Date de Dépôt :  
**14.04.2017**

(30) Données de Priorité :  
**19.07.2016 EP 16180192**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:  
**PCT/EP2017/059058 14.04.2017**

(71) Demandeur(s) :  
**Sensorion, 375 rue du Professeur Joseph Blayac 34080 Montpellier (FR)**

(72) Inventeur(s) :  
**DYHRFJELD-JOHNSEN, Jonas**

(74) Mandataire :  
**SABA & CO.,TMP**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :17717441.4

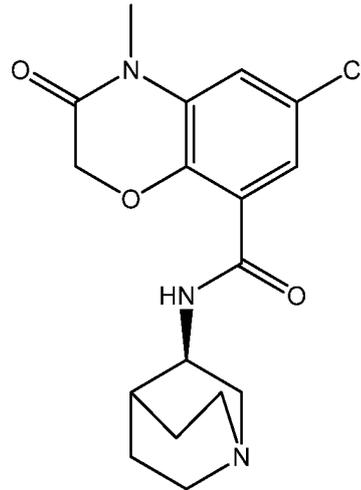
---

(54) Titre : **(+) -AZASETRON POUR SON UTILISATION DANS LE TRAITEMENT DES TROUBLES DE L'OREILLE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne (+)-azasetron, ou un sel et/ou un solvate pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, pour traiter des troubles de l'oreille.

## REVENDICATIONS

1. Une composition pour son utilisation dans le traitement d'un trouble de l'oreille comprenant (+)-azasétron, de Formule (R)-I:



5

ou un sel et/ou un solvate pharmaceutiquement acceptable de celui-ci, et au moins un excipient pharmaceutiquement acceptable, dans laquelle la composition comprend au moins un mélange 90:10 poids/poids de (+)-azasétron de Formule (R)-I : (-)-azasétron, ou de sels et/ou de solvates pharmaceutiquement acceptables de ceux-ci.

10

2. La composition pour son utilisation selon la revendication 1, dans laquelle le sel pharmaceutiquement acceptable de (+)-azasétron est sélectionné parmi (+)-azasétron bésylate, (+)-azasétron malate et (+)-azasétron chlorhydrate.
3. La composition pour son utilisation selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle la composition est à administrer à une dose allant d'environ 0,01 mg à environ 100 mg.
- 15
4. La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans laquelle la composition est à administrer par voie systémique, de préférence par voie orale.

5. La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **3**, dans laquelle la composition est à administrer localement, préférablement directement dans l'oreille, plus préférablement la composition est à déposer sur un dispositif à insérer dans le conduit cochléaire ou n'importe quelle autre partie de la cochlée.
- 5
6. La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **5**, dans laquelle le trouble de l'oreille est sélectionné parmi le groupe comprenant : trouble de l'oreille interne, trouble de l'oreille moyenne, trouble de l'oreille externe, infection de l'oreille, inflammation de l'oreille et trouble auto-immun de l'oreille.
- 10 7. La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **6**, dans laquelle le trouble de l'oreille est sélectionné parmi perte auditive, acouphènes et un trouble vestibulaire.
8. La composition pour son utilisation selon la revendication **7**, dans laquelle la perte auditive est une perte auditive neurosensorielle.
- 15 9. La composition pour son utilisation selon la revendication **8**, dans laquelle la perte auditive neurosensorielle est une perte auditive neurosensorielle induite par un composé ototoxique, préférablement une perte auditive neurosensorielle induite par le platine, plus préférablement une perte auditive neurosensorielle induite par le cisplatine.
- 20 10. La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **9**, dans laquelle la composition est à administrer à un sujet chez qui un cancer a été diagnostiqué.
- 25 11. La composition pour son utilisation selon la revendication **10**, dans laquelle le sujet chez qui un cancer a été diagnostiqué est en attente de recevoir ou reçoit une chimiothérapie à base de platine, de préférence du cisplatine, du carboplatine, de l'oxaliplatine ou une combinaison de ceux-ci.

12. La composition pour son utilisation selon la revendication **11**, dans laquelle la composition est à administrer avant, pendant et/ou après la chimiothérapie à base de platine, de préférence la chimiothérapie à base de cisplatine, carboplatine, ou oxaliplatine, ou une combinaison de celles-ci.
- 5 **13.** La composition pour son utilisation selon la revendication **8**, dans laquelle la perte auditive neurosensorielle est une perte auditive neurosensorielle soudaine ou une perte auditive neurosensorielle induite par le bruit.
- 14.** La composition pour son utilisation selon la revendication **7**, dans laquelle le trouble vestibulaire est un trouble vestibulaire lésionnel.
- 10 **15.** La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **14**, dans laquelle la composition est une composition à libération immédiate ou une composition à libération prolongée.
- 16.** La composition pour son utilisation selon l'une quelconque des revendications **1** à **15**, dans laquelle la composition est une composition orodispersible.